Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures

N°19
09/06/2020

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

*Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !*

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade :** de 5 à 14 feuilles (BBCH 15 - 19).
- **Pucerons :** en progression mais faibles infestations, à surveiller.
- **Pyrale :** vol important dans la Vienne, pic de vol atteint dans le sud.
- **Sésamie :** populations importantes, le 1er vol tend vers la fin, attaques larvaires localisées.
- **Autres :** attaques de cicadelles à surveiller.
- **Diabrotica :** la surveillance est de mise pour une lutte efficace.

Blés d'hiver

Arrêt des observations régulières sur blés. Surveillez les parasites de fin de cycle.

Nombre de parcelles	Maïs
Créées	58
Observées	38

Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHEILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/AA »

Maïs

• Stade phénologique et état de la culture

Les maïs sont en moyenne au stade 10-12 feuilles. Les stades s'étendent de 5 à 14 feuilles (BBCH 15 - 19) selon la date de semis. La majorité des parcelles du réseau a dépassé le stade 6 feuilles (BBCH 16).

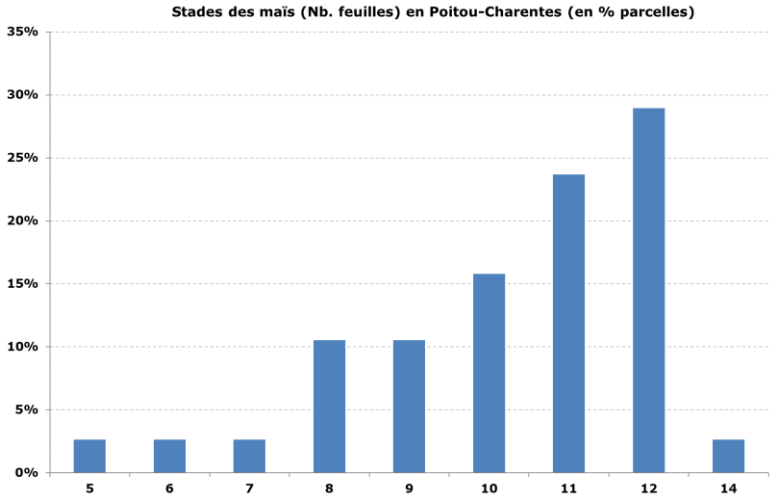

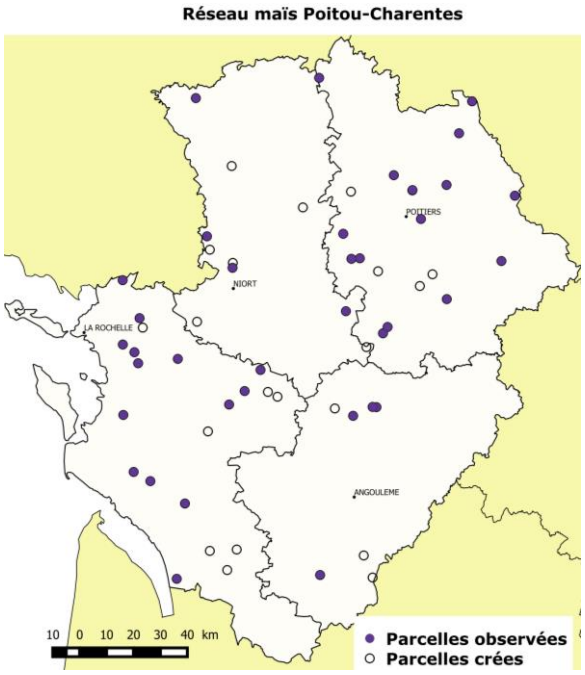

Le vent de ces derniers jours a favorisé localement la verse des plantes de maïs, signalée dans la partie nord de Charente-Maritime. Cette verse peut être révélatrice d'une insuffisance d'enracinement notamment en cas de semis directs et dans des conditions non optimales.

• Oiseaux

La majorité des parcelles ont dépassé le stade 3 feuilles. Les attaques de ces ravageurs deviennent maintenant moins impactantes pour le maïs.

• Pucerons

- *Metopolophium dirhodum :* présent très faiblement dans 1 sur 8 parcelles observées.
- *Sitobion avenae* est observé dans 4 parcelles sur 9. Les ailés sont de plus en plus présents dans de nombreuses parcelles et des colonies sont en formation, mais les intensités restent très faibles.

Les auxiliaires notamment les microhyménoptères ainsi que des coccinelles, révélés par la présence des pucerons momifiés, sont signalés dans de nombreuses situations.

Pucerons momifié (aphidius) en présence de colonie de pucerons (Sitobion)

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs de risque. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUSIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
Metopolophium dirhodium 	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos	• Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante • Entre 4 et 6 f. : 10 pucerons/plante • Entre 6 et 8 f. : 20 à 50 pucerons/plante • Après 8-10 f. : + de 100 pucerons/plante Observez la face inférieure des feuilles
Sitobion avenae 	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de *M. dirhodum* essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
Rhopalosiphum padi 	Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncé caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

Évaluation du risque

Le risque est globalement faible car les populations restent faibles. À surveiller.

- **Pyrale**

33 pièges à phéromone et 3 pièges lumineux sont relevés cette semaine. Des captures sont enregistrées dans 17 des 33 pièges et dans 2 pièges lumineux. Le vol de la pyrale se poursuit sur l'ensemble du territoire Poitou-Charentes et il est en progression surtout dans la partie nord. Le pic de vol a été atteint en Charente et Charente-Maritime et serait en cours dans les départements les plus au nord. Le nombre de papillons capturés par piège est important pour cette campagne. Pour les Deux sèvres, bien que seulement 2 pièges sur les 5 aient été relevés avec 0 capture, le vol de la pyrale serait théoriquement assez proche de celui observé dans la Vienne.

Les premières pontes sont signalées cette semaine en nord-Vienne. Aucune perforation foliaire n'est signalée pour le moment dans les Charentes.

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Captures pyrales du 3 au 9 juin en Poitou-Charentes

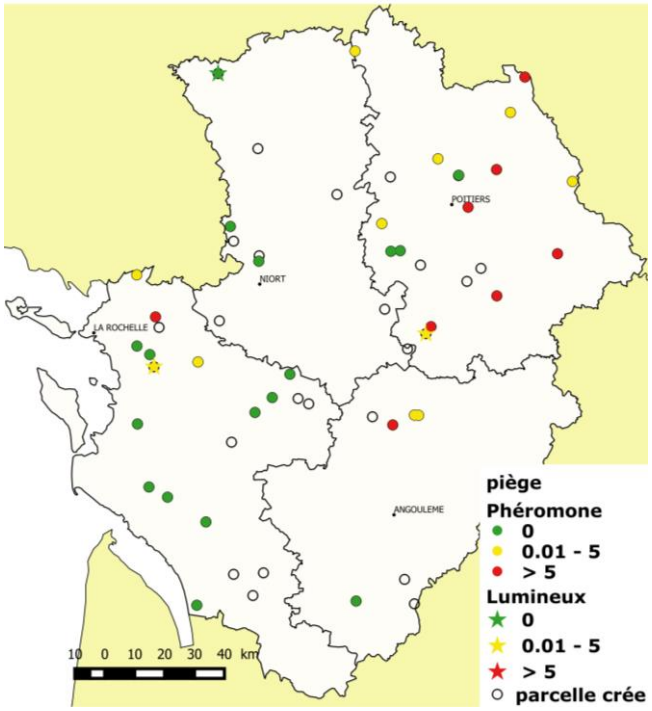

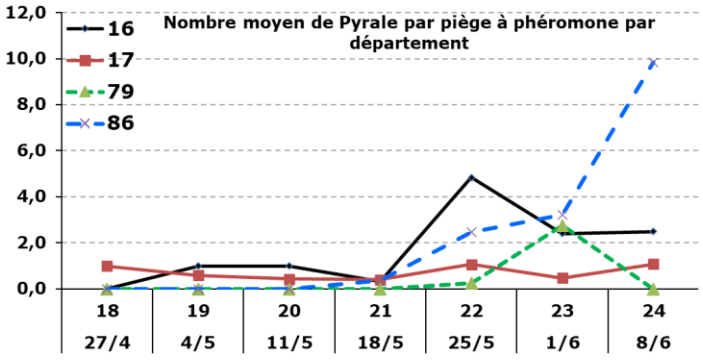

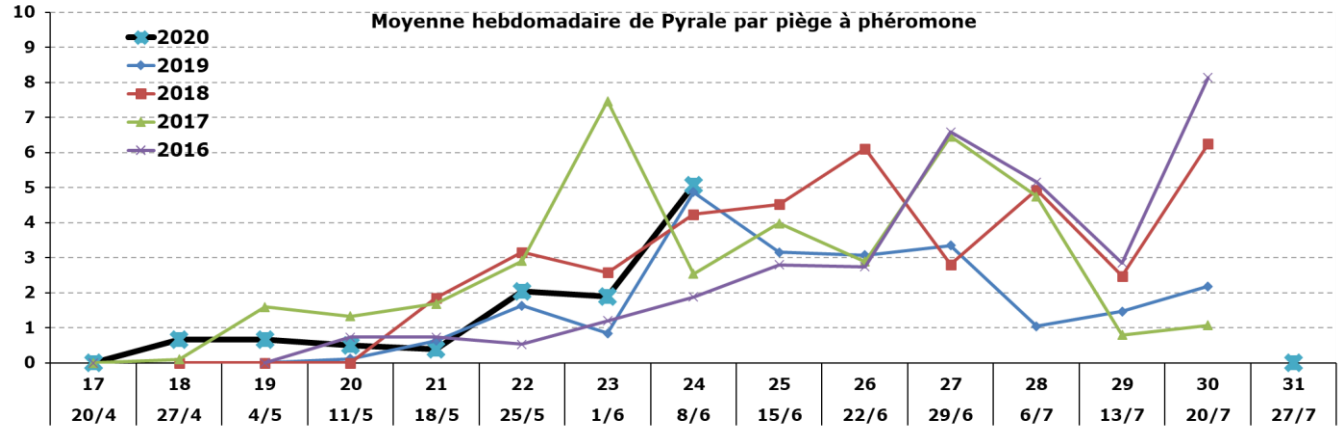

Évaluation du risque

Un premier pic de vol est atteint en Charente et Charente-Maritime depuis une semaine et il est en cours dans la Vienne et Deux-Sèvres. Les pluies localisées de la semaine dernières ont déclenché des nouvelles émergences. Les pontes ainsi que les 1ères éclosions larvaires (stade cible pour certains moyens de lutte) sont en cours, La présence des larves reste à confirmer dans le prochain BSV. Le **risque pyrale** est à évaluer quand le pic de vol sera atteint.

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2020-299 du 25/05/2020. Téléchargez la liste.

• Sésamie

31 pièges à phéromone et 3 pièges lumineux sont relevés cette semaine. Les captures sont enregistrées dans 13 pièges à phéromones et 1 piège lumineux. Le vol est en diminution dans les 4 départements. Les captures enregistrées à ce jour restent très importantes par rapport aux années antérieures.

Des attaques dues aux premières larves sont signalées dans plusieurs localités notamment en Vienne et en Charente-Maritime.

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

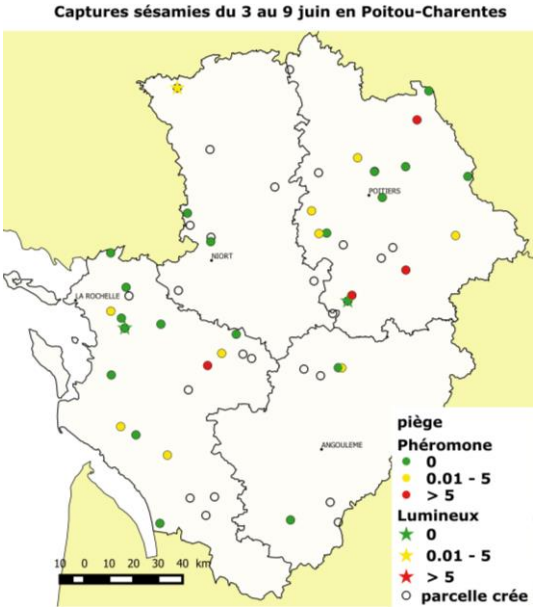

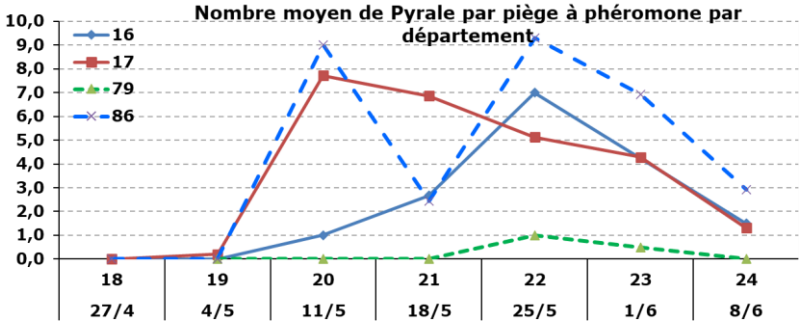

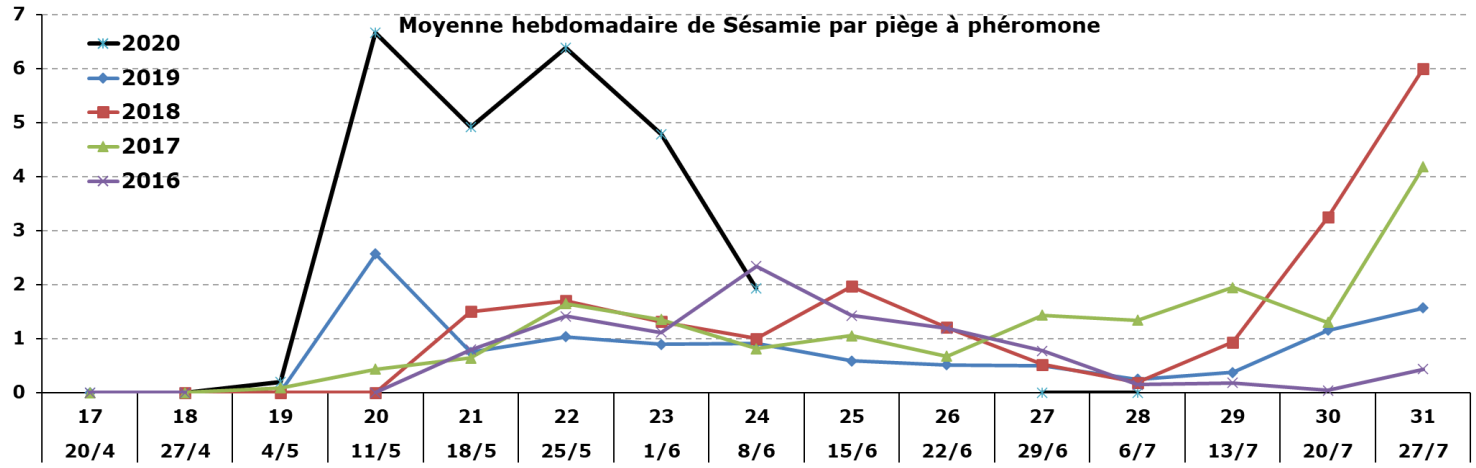

Évaluation du risque

Bien que le pic du 1er vol de ce ravageur soit dépassé, les populations adultes restent importantes et inhabituelle notamment pour le nord Poitou-Charentes. Les pontes sont réalisées et encours dans de nombreuses situations. Les larves sont désormais en cours de développement dans les tiges. Au vu des prospections réalisées en 2019 et le suivi actuel, le **risque lié à ce ravageur est très important et concerne la majorité des territoires de Poitou-Charentes.**

Pour la gestion de la sésamie, deux stades cibles sont à retenir :

- L'œuf : le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé. Ce stade serait dépassé.

- Les jeunes larves : le maximum de larves baladeuses qui se situe entre 10-15 quinze jours après l'émergence maximale des adultes (50 % de vol) en fonction des conditions climatiques.

• Cicadelles vertes

Des symptômes d'attaques sont observés dans la majorité des situations (10 des 11 parcelles observées). Ces symptômes sont notés sur les niveaux foliaires 5-6.

Période et seuil indicatif du risque : dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures.

En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).

Evaluation du risque

Les attaques ont progressé. Mais, elles concernent généralement que les feuilles basses des plantes ; **le risque est donc globalement faible**. Surveillez les parcelles en cas de temps chaud et sec.

• Autres ravageurs

Taupin : pas d'attaque observée, mais différentes espèces de taupins adultes sont signalés sur le maïs.

Scutigerelle : aucune attaque observée.

Vers gris (Luperina Noct terricoles) : aucune attaque observée.

Mouche – oscinie : des attaques faibles sont observées dans 1 parcelle.

- **Chrysomèle du maïs**

Ce ravageur, responsable d'attaques sur racines du maïs est désormais implanté en Charente. Sa capacité d'adaptation à nos conditions pédoclimatiques semble favorable à l'infestation de nouvelles parcelles dans les zones contaminées.

Afin de vérifier la présence de ce ravageur, suivre son évolution au niveau du territoire et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter son développement, il est important de réaliser du piégeage de cet insecte dans les parcelles de maïs les plus à risque dans tout le Poitou-Charentes.

Ainsi, la surveillance de cette Chrysomèle est maintenue dans les 4 départements et nécessite d'être intensifiée dans les territoires infestés et limitrophes à ceux -ci (Cf. carte). Elle repose essentiellement sur l'implication des producteurs et techniciens du maïs qui assureront l'observation des pièges attractifs (1 par parcelle de maïs) de début juillet à fin août. La fourniture du matériel, l'information ainsi que la coordination du réseau seront assurées par la FREDON N-A (OVS du végétal).

Résultat du réseau de surveillance Diabrotica en 2019.
(Classe et nombre de capture par piège)

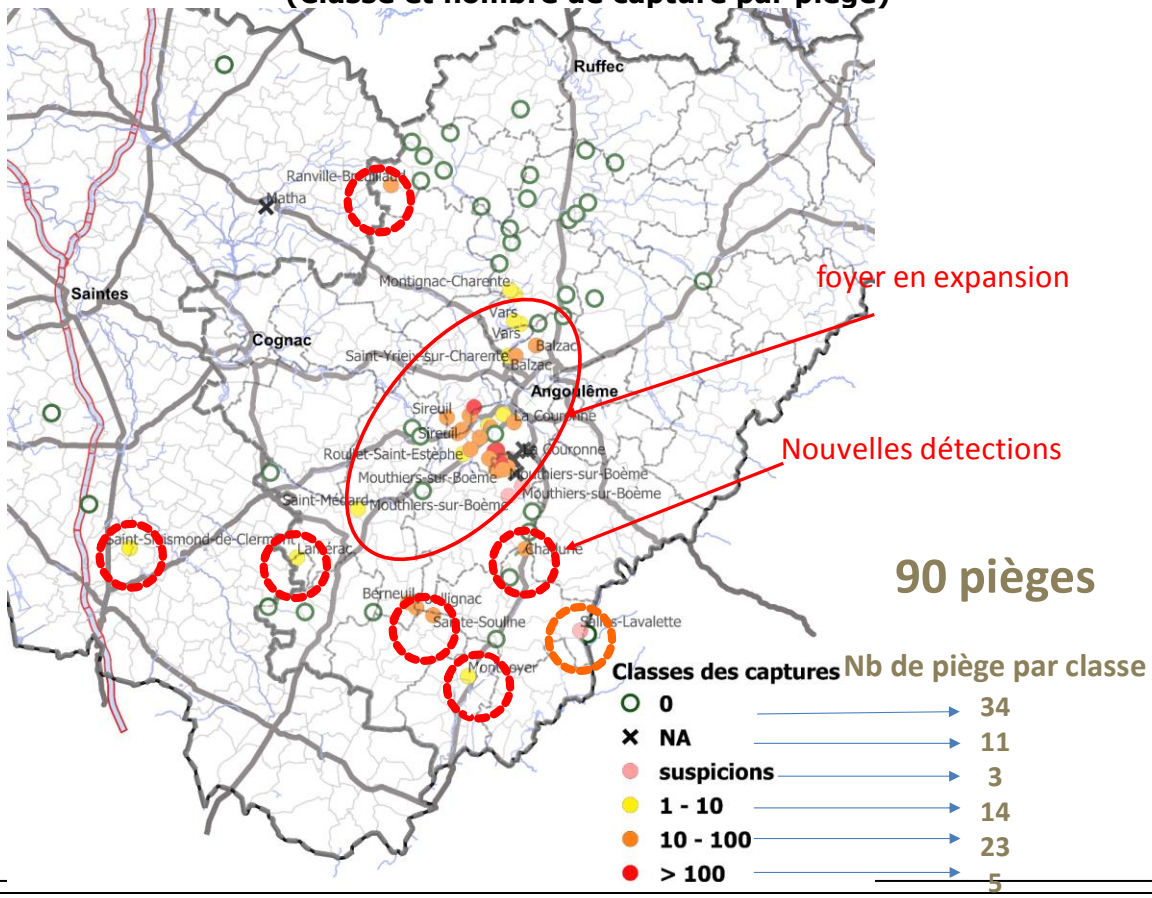

Communes ayant enregistré au moins une capture de Diabrotica		
2018	**2019**	
La Couronne	Balzac	Roullet-Saint-Estèphe
Mouthiers-sur-Boëme	Berneuil	Sainte-Souline
Sireuil	Chadurie	Saint-Médard
Roullet-Saint-Estèphe	La Couronne	Saint-Sigismond-de-Clermont
Champniers	Lamérac	Saint-Yrieix-sur-Charente
Jurignac	Montboyer	Salles-Lavalette
Vignolles	Montignac-Charente	Sireuil
	Mouthiers-sur-Boëme	Trois-Palis
	Poullignac	Vars
	Ranville-Breuillaud	

Réseau de surveillance 2020 : information et distribution des pièges

Afin d'organiser la surveillance du ravageur, 4 rencontres "bout de champs" sont programmées en partenariat avec les Chambres d'Agriculture notamment de la Charente. Ces rencontres seront l'occasion d'informer et de distribuer les pièges aux bénévoles.

Date des rencontres :

- 12 juin, 8h30 à Saint-Sigismond-de-Clermont (17240) au point : 45.450018, -0.530324
- 18 juin à 9h, commune Xambes (16) au point : 45.83436, 0.10633
- 18 juin à 11h, commune La couronne (parcelle du Lycée Oisellerie) au point : 45.616271, 0.074784
- 18 juin à 14h, commune Montboyer (EARL de chez Cosson) au point : 45.313328, 0.054888.

Pour participer à cette surveillance et connaître la situation sur vos parcelles ou sur votre commune, activez le lien ci-dessous ou contactez-nous rapidement. https://www.fredonpc.fr/diabrotica

Les populations observées en Poitou-Charentes restent encore faibles pour engendrer des dégâts significatifs. Cependant, lors de cet été, les populations actuelles risquent de se développer et se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation des cultures, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur.

La surveillance de toutes les parcelles des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, Bellanné SA, CA 16, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".